

CAP fleuriste

Certifiante

Contrat appr.

Réf. : 25179526F — Mise à jour : 15 janvier 2026

Organisme responsable : CFA ECB

Contenu

Objectifs

Le fleuriste exerce une activité à caractère artisanal, artistique et commercial. Doté d'un esprit créatif, il compose des bouquets, réalise des assemblages floraux et des arrangements de plantes en rapport avec tous les évènements de la vie. Il assure la vente courante de toute production florale, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation.

Ce métier demande des connaissances artistiques, techniques, commerciales et botaniques.

Dans l'exercice de son activité professionnelle, il fait preuve en permanence d'un état de bon gestionnaire, soucieux de la qualité et de l'efficacité.

- Développer la créativité
- Réaliser des bouquets et des compositions florales
- Vendre les végétaux et toutes productions florales
- Conseiller et fidéliser la clientèle
- Gérer les stocks

Programme

Enseignements obligatoires

UCG Français, Enseignement civique et moral, prévention/santé/environnement

mathématiques/sciences

EPS

Langue vivante

Bloc 1 Préparation et confection d'une production florale

S3 Arts appliqués et cultures artistiques

S2 Pratique professionnelle

Technologie et environnement professionnelle

S1 Botanique

S1 Reconnaissance des végétaux

Bloc 2 Vente, conseil et mise en valeur de l'offre

S4 Vendre et mettre l'offre en valeur

S5 Environnement juridique et social (eco/droit)

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Niveau CAP, BEP

Niveau de sortie

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

CAP fleuriste

Code RNCP : 38400

Métiers associés

D1209 — Vente de végétaux

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2089995	Présentiel	Langueux	31/08/2026	29/06/2028

Source : GREF Bretagne #25179526F